

Mr. Anthony Davis

Commission Particulière du Débat Public sur le Projet de Ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges, 87049 Limoges cedex 1.

Messieurs,

J'ai reçu aujourd'hui votre courrier du 6 juillet et dans l'impossibilité de me rendre aux réunions du débat public je voudrais vous adresser mes avis.

Je cite d'abord du Synthèse du dossier du maître d'ouvrage :

La Ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges apporterait au Centre-Ouest un meilleur accès ferroviaire. Elle constituerait un véritable projet d'aménagement du territoire qui mettrait Limoges à 2 heures de Paris Composé du Limousin et des franges des départements périphériques de la Vienne, la Charente, la Dordogne, l'Indre et le Lot, le Centre-Ouest se caractérise par son relatif enclavement ferroviaire. Cette situation est un facteur limitant pour son attractivité.

Or, j'habite à plus de 1½ heures par route de Poitiers et de Limoges. Je ne comprends pas, donc, comment ce projet pourrait bénéficier aux habitants de l'Indre. Selon vos chiffres, un voyage de Limoges à Paris par automobile et par TGV serait 3 heures minimum en totale.

En effet, pour vraiment servir notre région il faut mieux améliorer au niveau d'une LGV la ligne Paris-Orléans-Châteauroux-Limoges. Sans doute, RFF et SNCF ont choisi cyniquement l'option Poitiers-Limoges pour des fins économique.

Il existe déjà une liaison Limoges-Poitiers pour ce qui veut voyager entre ces deux villes, mais pour accéder à Paris les Limousins (et les Berrichons, bien sûr) préféreront la logique d'une ligne directe.

Pour ces raisons je suis donc contre ce projet.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.